



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

ACADEMIE DE L'ENTREPRENEURIAT - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CLUB D'ENTREPRENEUSES "SOROPTIMIST" POUR LA PARTICIPATION AU SALON "TALENTS DE FEMMES"

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay déploie le projet « Académie de l'entrepreneuriat » qui doit permettre d'accentuer la création d'entreprises sur le territoire en travaillant notamment à la lisibilité de l'offre d'accompagnement disponible,

Considérant que l'Académie de l'entrepreneuriat prévoit la mise en œuvre de promotions d'entrepreneurs qui bénéficieront d'un programme complet d'accompagnement individuel et collectif,

Considérant que dans ce cadre l'Académie de l'entrepreneuriat prévoit un partenariat avec le club d'entrepreneuses « Soroptimist » dans l'objectif d'optimiser l'accompagnement des académiciens et de développer leur réseau,

Considérant que le partenariat permet aux porteuses de projets de participer au Salon « Talent de Femmes » organisé par « Soroptimist » les 16 et 17 novembre 2024 à la salle Olof Palme de Béthune et leur éligibilité à la bourse Sorop'Désir d'Entreprendre dans le Béthunois,

Considérant, qu'à cet effet, il convient de signer une convention de partenariat,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de solliciter les subventions, contributions ou participations diverses auprès des organismes publics ou privés, assumer les obligations qui peuvent en résulter et signer les pièces correspondantes.

Le Président,

DECIDE d'autoriser la signature d'une convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay et l'association Soroptimist International (SI) située à Béthune ayant pour objet de permettre aux porteuses de projets de participer gratuitement au salon 'Talents de Femmes' organisé par l'association Soroptimist les 18 et 19 novembre 2024 à la salle Olof Palme située à Béthune (62400) La Rotonde, rue du train de Loos, de bénéficier d'un stand dédié et leur éligibilité à la bourse Sorop'Désir d'Entreprendre dans le Béthunois, selon le projet joint en annexe de la décision.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **29 JAN. 2025**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



BOSSART Steve

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **29 JAN. 2025**

Et de la publication le : **29 JAN. 2025**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



BOSSART Steve



CONVENTION SALON

« TALENTS de FEMMES »

Le samedi 16 novembre 2024 de 13 h 30 à 19 h

Le dimanche 17 novembre 2024 de 10 h à 18 h

1. Nom des parties

Monsieur Steve Bossart, Vice-Président au Développement économique :

Adresse : *Hôtel Communautaire 100 avenue de Londres*

Téléphone : *03-21-6149-00*

Courriel : *pauline.toupet@bethunebray.fr*

N° de SIRET ou Association : *200 072 460 000 13*

S'il y a lieu, faisant affaires sous le nom ou la raison sociale de ou nom association :

Et l'association, Soroptimist international (SI) Béthune, organisatrice de l'exposition :

Téléphone : 06 89 99 82 90

Courriel : bethune@soroptimist.fr

N° de SIRET : **52061800000019**

Forme juridique : association loi 1901

Ci-après nommée SOROPTIMIST INTERNATIONAL BÉTHUNE ici représentée par sa Présidente 2023-2024, Mme Carole WAYMEL qui se déclare dûment autorisée à ce faire.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

2. Objet du contrat

Il est convenu ce qui suit :

Le Club Soroptimist de BÉTHUNE organise les 16 et 17 novembre 2024, au profit de ses actions, une exposition-vente d'œuvres d'artistes femmes dénommée « **Talents de Femmes** », à la salle OLOF PALME – La Rotonde- rue du Train de Loos 62400 BÉTHUNE.

Le club met gracieusement un emplacement à disposition de l'Académie de l'Entrepreneuriat dans le cadre de leur partenariat et de la bourse Sorop'Désir d'Entreprendre dans le Béthunois.

Pendant toute la durée de la manifestation l'Académie de l'Entrepreneuriat s'engage à être présent et à tenir le stand.



Mme Joëlle DECLERCO
10 avenue de Villemessant
62520 LE TOUQUET PARIS PLAGE



06 89 99 82 90



tfbethunesoropt@gmail.com



salons-talents.fr

L'organisateur mettra à la disposition de l'Académie de l'Entrepreneuriat un stand d'environ 3 m de large sur environ 2 m de profondeur, avec 5 grilles et 1 table de 1,83 m sur 0,70 m.

3. Organisation du salon

L'Académie de l'Entrepreneuriat devra installer son stand à la salle OLOF PALME le **vendredi 15 novembre 2024 de 14h à 20h et au plus tard le samedi 16 novembre 2024 de 8 h à 10 heures** selon les modalités envoyées courant octobre.

4. Pièces à fournir

Une copie de votre attestation d'assurance responsabilité civile sera jointe à la convention signée.

Le SI BÉTHUNE est assuré pour sa responsabilité civile.

Le SI BÉTHUNE décline toute responsabilité concernant les préjudices qui pourraient être subis par les exposantes pour quelque cause que ce soit.

Le SI BÉTHUNE décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des objets exposés. Chaque exposante devra donc être assurée personnellement contre le vol, le bris d'objets et tout dommage causé à autrui, à ses frais, auprès de la compagnie d'assurance de son choix.

Le SI BÉTHUNE a, seul, le droit d'éditer ou de faire éditer et de diffuser le catalogue de l'exposition. Les renseignements nécessaires à la rédaction du catalogue seront fournis par les exposantes, sous leur responsabilité. L'organisateur ne sera en aucun cas responsable des omissions, des erreurs de reproduction, de composition ou autres qui pourraient se produire.

Fait à Béthune.....

Le 18/09/2024.....

Pour le SI BÉTHUNE

Sa Présidente Mme Carole WAYMEL

Pour de l'Académie de
l'Entrepreneuriat

Monsieur Steve Bossart,
Vice-Président au Développement économique